

TARIFICATION SOCIALE DE L'EAU

Dès 2021, la Communauté de communes Piège Lauragais Malepère a expérimenté son dispositif éco solidaire avec l'objectif de permettre aux foyers les plus vulnérables de bénéficier des premiers mètres cube consommés gratuitement.

Après un an d'expérimentation, la CCPLM propose une grille tarifaire sociale ajustée à votre réalité qui évolue chaque jour, toujours en phase avec ses engagements en matière d'égal accès à la ressource essentielle qu'est l'eau.

Celle-ci, comme le chèque énergie, est basée sur votre revenu fiscal de référence et sur le nombre d'habitants dans le logement selon le barème suivant :

Revenus du foyer	< 5 600 €	< 6 700 €	< 7 700 €	< 10 700 €
Montant de l'aide (en € / an)	1 personne			
	50 €	40 €	30 €	0 €
	2 personnes			
	60 €	47 €	35 €	25 €
	3 personnes			
	80 €	72 €	65 €	58 €
	4 personnes			
	100 €	93 €	87 €	81 €

Septembre 2022

Comment s'inscrire ?

- 1) Vous remplissez le formulaire au dos et y joignez les pièces justificatives
- 2) Vous déposez ou envoyez par mail le dossier complet à la CCPLM jusqu'au 15 décembre de l'année N
CCPLM - 62 rue Bonrepos - 11 150 Bram
OU
contact@ccplm.fr
- 3) Votre dossier est instruit en janvier - mars année N+1
- 4) Si accord d'aide, vous recevrez une notification par courrier
- 5) Le montant de votre aide sera déduit de votre facture de juin / juillet

Attention :

- cette démarche doit être renouvelée chaque année
- une seule aide par logement est possible

Demandeur

Date :

Je soussigné(e) : Madame Monsieur Autre

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Téléphone : Mobile : Courriel :

Demeurant au n° Rue :

Bâtiment : Etage : N° d'appart ou lotissement :

Code postal : Commune :

Données du raccordement eau / assainissement

Adresse :

Etage, appartement, porte :

N° et rue :

Lotissement : Numéro de lot :

Lieu dit :

Boîte postale : Cedex :

Code postal : Commune :

Revenu fiscal de référence :

Nombre d'habitants du logement :

Nombre de parts :

PIÈCES À FOURNIR

- dernier avis d'imposition complet
- dernière facture d'eau



Comment avez-vous été informé(e) de l'existence de ce dispositif ?

Source :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> France Services | <input type="checkbox"/> Presse |
| <input type="checkbox"/> Associations à préciser :
..... | <input type="checkbox"/> Réseaux sociaux |
| <input type="checkbox"/> bulletin «Point Commun» | <input type="checkbox"/> Site web CCPLM |
| <input type="checkbox"/> bulletin municipal ou Mairie | <input type="checkbox"/> Bouche à oreille |
| | <input type="checkbox"/> Distribution en boîte aux lettres |
| | <input type="checkbox"/> Autre |

TRAITEMENT DE VOS DONNÉES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande.

Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs de la CCPLM dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant les services de la paierie départementale.

Vos données seront conservées pour la durée de votre relation contractuelle avec la CCPLM, augmentée le cas échéant des délais de recours.

